



Rejoindrez-vous notre équipe ?



ACCOMPAGNATEUR SOCIOPROFESSIONNEL SITE DE CHAGNY (71)



CDD REMPLACEMENT MI-TEMPS (24H)

L'Association de Lutte Contre le Gaspillage est implantée sur 8 sites dans le bassin du Jura et de la Saône-et-Loire. Depuis 1978, l'ALCG contribue à l'économie des ressources de notre planète grâce à ses activités de réemploi et de recyclage. En utilisant la ressourcerie comme support d'activité, notre dispositif permet d'organiser des parcours individualisés vers l'emploi.

Acteur incontournable du changement de nos modes de consommation, l'ALCG connaît un développement constant. Depuis 5 ans, son activité a doublé. En 2023, ce sont ainsi 311 personnes qui ont évolué à l'ALCG : 29 salariés permanents et 282 salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).

VOS MISSIONS

L'accompagnateur socioprofessionnel (homme/femme) est placé sous l'autorité de la Directrice du Pôle Accompagnement Social et Professionnel et de la direction.

RECRUTER ET ACCOMPAGNER

- Recruter des salariés en parcours d'insertion ;
- Accueillir, accompagner et suivre le public en difficulté d'insertion ;
- Réaliser un diagnostic social et professionnel partagé ;
- Définir et mettre en œuvre un projet d'accompagnement vers et dans l'emploi ;
- Mettre en œuvre et animer les formations et ateliers.

MOBILISER / GÉRER / VEILLER

- Mobiliser les connaissances du bassin d'emploi et de l'environnement socio-économique ;
- Mobiliser le réseau "partenaires" ;
- Assurer une veille informationnelle et documentaire ;
- Traiter la dimension administrative liée à l'activité.

COMPÉTENCES REQUISES

- Capacité d'écoute et d'analyse, bon relationnel
- Maîtrise des logiciels informatiques de base
- Sens de l'organisation et autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Maîtrise du développement des réseaux partenariaux
- Adaptabilité

CONNAISSANCES SOUHAITÉES

- ✓ Bac + 2 ou équivalent / TP - CIP / DE - CESF ou expérience professionnelle significative
- ✓ Connaissances des dispositifs liés à l'emploi et aux démarches sociales
- ✓ Permis B

À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

CONTRAT À MI-TEMPS JUSQU'AU 31 MAI 2024

1490,37€ BRUT MENSUEL

LIEUX DE TRAVAIL : CHAGNY

MUTUELLE PRISE EN CHARGE À 70%

**ENVOYEZ-NOUS VOTRE
CANDIDATURE !**

CV ET LETTRE DE MOTIVATION À RECRUTEMENT@ALCG.FR